

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTERE
DE
L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE
ET
SECONDAIRE

MINISTERE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ,
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ET DE LA CULTURE

PLAQUETTE SUR

**LA POLITIQUE ET LA PLANIFICATION DE
L'EDUCATION AU RWANDA**

Kigali , le 16 Décembre 1995

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE I	
Problématique	1
CHAPITRE II	
Les grandes orientations politiques en matière de l'éducation	5
CHAPITRE III	
Stratégies	7
CHAPITRE IV	
Les programmes prioritaires et les acteurs	9
CHAPITRE V	
Les activités	11
CHAPITRE VI	
Les moyens	16

CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE

I. 1. PROBLEMES GENERAUX

I.1.1. Le système éducatif avant la guerre .

I.1.1.1 .Demande en éducation supérieure à l'offre à tous les niveaux .

Taux brut de scolarisation en 1992

	RWANDA		
	GF	G	F
Pré - primaire	1	-	-
Primaire	71	72	70
Secondaire	8	9	7
Supérieur	0.6	1.0	0.2

Source : Conférence sur la politique et la planification de l'éducation au Rwanda
(document final provisoire) du 24 au 27 / 4 / 1995.

I.1.1.2. Pauvre qualité de l'éducation

- Encadrement pédagogique défectueux
- Taux élevé de non qualification des enseignants
- Manque de motivation des enseignants
- Insuffisance des infrastructures , des équipements et de matériel didactique et pédagogique .

I.1.1.3. Faible efficacité interne et externe

- Absence d'une politique cohérente de l'éducation
- Inadéquation entre la formation et les besoins du marché de l'emploi
- Inefficiences du rendement et taux de déperdition élevé , plus particulièrement dans les secteurs formel et non formel

I.1.1.4. Planification et gestion défailtantes du système éducatif

I.1.1.5 .Système éducatif dénué du sens et de l'échelle des valeurs

I.1.1.6. Politique néfaste des quotas et de l'équilibre ethnique et régional.

I.1.2 . Situation actuelle de l'éducation

- I.1.2.1. Absence d'une politique de promotion de la culture Rwandaise et de la langue nationale, le kinyarwanda
- I.1.2.2. Destruction des ressources humaines, infrastructures, équipements et matériels pédagogiques suite à la guerre, au génocide et aux massacres
- I.1.2.3. Rencontre de systèmes éducatifs différents et situation de multilinguisme suite au retour des anciens réfugiés
- I.1.2.4. Jeunesse nombreuse et hétérogène : jeunes rescapés du génocide et des massacres, orphelins, traumatisés de tout genre, rapatriés, enfants non accompagnés, enfants de la rue, etc...
- I.1.2.5. Situation singulière de la population féminine après le génocide et les massacres
 - population féminine estimée à 70%
 - forte proportion des femmes veuves, des femmes chefs de ménage et de mères célibataires
- I.1.2.6. Difficile reprise des activités éducatives formelles, non formelles et informelles après leur interruption par le génocide, les massacres et la guerre d'Avril-Juillet 1994
- I.1.2.7. Inefficacité, insuffisance et absence de coordination de l'assistance offerte par les partenaires internes et externes

I.2 PROBLEMES SPECIFIQUES

I.2.1. Education formelle

I.2.1.1. Enseignement pré-scolaire

- Faible taux de fréquentation
- Absence de politique éducative systématique pour ce palier de l'éducation
- Rares écoles n'existant que dans quelques centres urbains

I.2.1.2. Enseignement primaire

- Classes pléthoriques
- Mauvaise répartition de la carte scolaire
- Absence d'une politique d'enseignement des langues et de la (ou des) langue(s) d'enseignement
- Taux de déperdition scolaire important

I.2.1.3. Enseignement rural et artisanal intégré (ERAI)

- Mauvaise conception de l'ERAI tant sur le plan des objectifs que sur celui de l'organisation
- Faible taux d'inscription et de fréquentation
- Manque de structures d'accueil pour l'insertion socio-professionnelle des lauréats de l'ERAI

I.2.1.4. Enseignement secondaire

- Capacité d'accueil très limitée :
 - . Mauvaise répartition de la carte scolaire
 - . Insuffisance des infrastructures scolaires de l'Etat
 - . Idéalisation du régime d'internat
- Absence de mesures d'accompagnement du système d'externat
- Système d'orientation scolaire déficient
- Inadaptation de certaines filières d'enseignement aux exigences du marché de l'emploi
- Structure et programmes non encore fixés
- Absence d'une politique cohérente de promotion de l'enseignement privé
- Fuite d'enseignants vers d'autres secteurs suite à l'absence de promotion de la carrière enseignante
- Ecoles techniques et professionnelles peu nombreuses, peu adaptées aux besoins du marché du travail, mal réparties, mal organisées et sous équipées
- Insuffisance des enseignants en qualité et en quantité surtout dans des filières techniques et professionnelles
- Absence d'éducation au respect des valeurs humaines chez l'éducateur et chez l'éduqué
- Problème de la langue d'enseignement

I.2.1.5. Enseignement supérieur

- Développement insuffisant de l'enseignement supérieur
- Insuffisance de professeurs en qualité et en quantité
- Taux de déperdition trop élevé
- Insuffisance d'institutions supérieures d'enseignement technique
- Absence de structures et de programmes de formation des formateurs à tous les niveaux formel, non formel et informel
- Absence de structures et de programmes pour la formation continue et les services à la collectivité
- Absence d'une formation de 3ème cycle
- Insuffisance de l'enseignement pratique
- Absence d'une politique de recherche
- Insuffisance de moyens pour la consolidation du bilinguisme : Français et Anglais.
- Insuffisance de moyens pour la promotion de la culture Rwandaise et de la langue nationale, le Kinyarwanda
- Coopération interuniversitaire conjoncturelle

1.1.2. Education non formelle et éducation informelle

- Absence de politique et de législation , notamment d'un "Haut Conseil de la Communication" pour l'éducation populaire
- Absence de programmes
- Absence d'éducateurs

**CHAPITRE II : GRANDES ORIENTATIONS POLITIQUES EN MATIERE
D'EDUCATION**

II . 1 . GENERALITES

- Dispenser une éducation intégrale de l'homme sur le plan moral , intellectuel , social , physique et professionnel
- Contribuer au développement des ressources humaines pour la reconstruction nationale et l'épanouissement de la nation rwandaise
- Education aux valeurs positives de la culture rwandaise , africaine et universelle à tous les niveaux
- Contribuer à l'éradication de toute forme de discrimination et de favoritisme dans la société rwandaise
- Promouvoir des compétences et aptitudes individuelles sur le plan moral , intellectuel social , physique et professionnel
- Inculquer aux apprenants le sentiment d'appartenance culturelle et développer chez eux l'esprit de patriotisme et de civisme
- Faire acquérir à l'enfant et à l'adulte des outils intellectuels et linguistiques en tenant compte du contexte multilingue de la société rwandaise actuelle pour apprendre à apprendre , à produire et à transformer positivement son milieu

II . 2 . MISSIONS SPECIFIQUES PAR SOUS - SYSTEME

II . 2 . 1 . Education formelle

II . 2 . 1 . 1 . Education pré-scolaire

- Faciliter à un grand nombre d'enfants l'accès à ce niveau d'éducation
- Viser l'éveil et la socialisation de l'enfant et le préparer à l'école primaire
- Permettre aux femmes de participer aux activités de production et de formation

II . 2 . 1 . 2 . Education primaire

- Tendre vers l'enseignement primaire universel en l'an 2005
- Préparer l'enfant non seulement à l'école secondaire mais aussi à la vie

II . 2 . 1 . 3 . Enseignement post - primaire

- Tendre vers de véritables écoles de métier
- Accueillir un grand nombre des lauréats du primaire n'ayant pas eu accès à l'enseignement secondaire

II . 2 . 1 . 4. Enseignement secondaire

- Atteindre un taux brut de scolarisation d'au moins 20% comparativement aux autres pays de l'Afrique subsaharienne
- Etendre rationnellement la carte scolaire et faire en sorte que chaque commune ait au moins une école secondaire
- Offrir des programmes allégés , consistants , adaptés et compétitifs eu égard à l'idéal de l'éducation intégrale de l'homme sur le plan moral , intellectuel , social, physique et professionnel et aux besoins du marché de l'emploi en techniciens

II . 2 . 1 . 5 . Enseignement supérieur

- Viser un enseignement de haute qualité , adapté aux besoins du pays et moteur du développement national dans tous les secteurs
- Diversifier les filières d'enseignement et les étendre aux domaines technologiques
- Réduire le coût unitaire de l'enseignement supérieur en améliorant le ratio étudiants - professeur
- Promouvoir la recherche appliquée et les services à la collectivité
- Promouvoir la culture rwandaise et la maîtrise de la langue nationale

II . 2 . 2 . Education non formelle

- Donner une éducation de base fonctionnelle aux jeunes déscolarisés , non scolarisés et aux adultes analphabètes pour les aider à s'intégrer dans leur milieu socio - économique et à être productif
- Implanter au moins un centre de formation pratique non formel au niveau de chaque commune
- Assurer une formation continue aux différentes catégories d' employés pour maintenir leurs compétences professionnelles et leur permettre de s'adapter au monde qui change du jour au jour
- Réduire les inégalités de chances d'accès à l'emploi entre les hommes et les femmes

II . 2 . 3 . Education informelle

- Viser la promotion et le renforcement des valeurs nationales et universelles positives
- Développer une véritable culture démocratique dans l'ensemble de la population et lui faire acquérir un esprit critique, d'ouverture sur le monde, d'initiative et de tolérance
- Sensibiliser l'opinion publique et les décideurs sur le rôle de la femme dans le développement du pays

CHAPITRE III : STRATEGIES

III . 1 ORGANISER LA STRUCTURE DU SYSTEME EDUCATIF A TOUS LES NIVEAUX

- Pré - scolaire : deux à trois ans pour les enfants de 3 à 6 ans
- Primaire : 6 ans dont 3 ans de premier cycle servant à l'alphabétisation et 3 ans de deuxième cycle pour l'enseignement général fondamental . L'âge d'entrée sera ramené de 7 à 6 ans
- Post - primaire : deux à trois ans pour la formation professionnelle dans les centres de métier
- Secondaire : six ans dont trois ans pour le cycle d'orientation et trois ans d'enseignement général , technique ou professionnel . Toutefois , des exceptions quant à la durée et à la structure peuvent être autorisées pour certaines filières ou options
- Supérieur : deux à trois ans pour le premier cycle ou les formations courtes ; deux à quatre ans pour les études du deuxième cycle et un troisième cycle de durée variable
- Au niveau de la formation non formelle , la durée varie d'une semaine à plusieurs mois selon les objectifs et le public - cible

III . 2 . METTRE EN PLACE LES PROGRAMMES SCOLAIRES

- Elaborer des programmes à tous les niveaux d'enseignement tenant compte des profils d'entrée et de sortie , ayant des indications de contenus solides , observant une progression logique , adaptés à la filière et au volume - horaire , faisant équilibre entre la théorie et la pratique
- Mettre en place un système efficace de gestion , de suivi et d'évaluation pédagogique
- Garantir la qualité de la mise en oeuvre des programmes scolaires par la formation initiale et continue du personnel enseignant à tous les niveaux
- Concevoir et fabriquer localement le maximum de manuels et de matériel didactique adaptés aux programmes d'éducation
- Choisir les matières à enseigner en veillant à en diminuer le nombre pour une plus grande spécialisation , surtout au niveau du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur
- Renforcer la connaissance et la maîtrise de la langue nationale à tous les niveaux
- Maintenir le kinyarwanda comme langue d'enseignement à l'école primaire principalement au cycle d'alphabétisation et introduire progressivement l'Anglais et le Français comme sujet et ensuite comme langues d'enseignement à partir d'un certain niveau
- Promouvoir l'apprentissage du Swahili et d'autres langues à titre optionnel .

III . 3 . RENFORCER LE ROLE DES PARTENAIRES

- Encourager et faciliter l'action des communes , des préfectures , des initiatives privées individuelles , des Eglises et des congrégations religieuses dans la promotion de l'éducation à tous les niveaux
- Accompagner et appuyer les initiatives des partenaires éducatifs en tenant compte des particularités de chacun et du type d'action entreprise
- Clarifier le rôle et la part de chaque partenaire dans la prise de décisions , l'organisation , le financement et la gestion de l'entreprise éducative
- Mettre en place des structures de conseil et de suivi pour aider les centres de formation et écoles privés
- Disponibiliser un cadre de référence de la formation technique et professionnelle et inciter les entreprises commerciales et industrielles à investir dans ce type de formation
- Envisager différentes formes de contribution des collectivités nationales et des entreprises commerciales et industrielles dans la formation des ressources humaines
- Garantir un enseignement obligatoire et gratuit au niveau primaire et susciter la contribution des parents et des partenaires pour augmenter le taux de scolarisation aux autres niveaux et en facilitant aux groupes vulnérables l'accès à la formation

III . 4 . METTRE EN PLACE UN SYSTEME EFFICACE DE GESTION

- Identifier les priorités dans les efforts de reconstruction du système éducatif
- Procéder d'urgence à la décentralisation de la gestion du système éducatif en précisant les responsabilités à tous les niveaux administratifs
- Créer des bureaux d'éducation au niveau Communal et Préfectoral
- Prévoir les mécanismes de concertation , de suivi , de contrôle et d'évaluation administrative et pédagogique
- Sensibiliser et responsabiliser les communautés locales et les parents à la création et à la gestion des écoles
- Réviser le Règlement Général de l'Education au Rwanda en garantissant notamment la protection des communautés locales et des responsables attitrés contre les abus extérieurs éventuels et en déterminant un mode efficace de circulation de l'information et de prise de décisions horizontalement et verticalement
- Promouvoir et privilégier l'expertise nationale en matière de planification , de gestion et d'évaluation du système éducatif en vue de la mise en oeuvre efficace de la politique éducative
- Mettre en place une structure unique de coordination de l'action éducative sur le plan national en fusionnant les deux départements ministériels actuels chargés de l'éducation formelle
- Rendre opérationnel le Conseil National de l'Education prévu par la loi et étendre ses attributions aux autres secteurs d'éducation
- Instituer un cadre de concertation interministériel regroupant les départements chargés de l'éducation formelle , non formelle et informelle et s'inscrivant à son tour dans une structure globale chargée du secteur social
- Mettre en place une structure de coordination , d'orientation et de contrôle des financements de l'éducation

CHAPITRE IV : PROGRAMMES PRIORITAIRES ET ACTEURS

1. Réhabilitation de l'homme Rwandais : éducation morale et promotion des valeurs positives nationales , africaines et universelles
 - Acteurs : le gouvernement et la société civile
- 2 . Réhabilitation et extension des infrastructures scolaires existantes et construction de nouvelles infrastructures
 - Acteurs : le gouvernement et les partenaires de l'éducation
3. Amélioration des capacités de planification et de gestion du système éducatif à tous les niveaux
 - Acteurs : le gouvernement à travers les ministères chargés de l'éducation
4. Les enseignants
 - Acteurs : le gouvernement à travers les deux ministères chargés de l'éducation formelle ainsi que les partenaires de l'éducation
5. Développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle
 - Acteurs : tous les départements ministériels et les privés
6. Formation des cadres supérieurs pour répondre aux besoins de réhabilitation et de reconstruction
 - Acteurs : les institutions de l'enseignement supérieur et les partenaires éducatifs
7. Développement et introduction de nouveaux programmes scolaires
 - Acteurs : le gouvernement et les partenaires de l'éducation
8. Programmes d'actions spécifiques pour l'éducation des filles et des femmes
 - Acteurs : le gouvernement à travers les ministères sociaux
9. Education spéciale
 - Acteurs : le gouvernement et la société civile
10. Education permanente
 - Acteurs : le gouvernement et la société civile

11 . - Education populaire

- Acteurs : le gouvernement et la société civile

N.B. : Quelques dispositions pratiques

- Prévoir des séminaires - atelier concernant chaque programme afin d'en définir le contenu
- Mettre en place une commission de suivi et d'évaluation des résultats de la conférence du 24 au 27 / 4 / 1995
- Renforcer la commission nationale d'équivalence des diplômes pour résoudre les problèmes d'insertion sociale et professionnelle .

CHAPITRE V : ACTIVITES**V . 1 . REHABILITATION DE L'HOMME RWANDAIS : EDUCATION MORALE ET PROMOTION DES VALEURS POSITIVES NATIONALES , AFRICAINES ET UNIVERSELLES**

- Activité 1 : Introduire un cours de morale à tous les niveaux
- Activité 2 : Intégrer dans les curricula et les manuels scolaires à tous les niveaux des contenus relatifs aux réalités socio - culturelles nationales et aux valeurs positives rwandaises, africaines et universelles
- Activité 3 : Inculquer à l'homme les valeurs rwandaises et universelles de justice, de paix , de tolérance , de respect d'autrui et du bien commun , de solidarité et de démocratie dans tous les secteurs formel , non formel et informel

V . 2 . REHABILITATION ET EXTENSION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES EXISTANTES ET CONSTRUCTIONS DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES

- Activité 1 : Faire participer la population et les partenaires de l'éducation à la réhabilitation , l'extension et la construction des infrastructures et équipements du système éducatif .

V . 3 . AMELIORATION DES CAPACITES DE PLANIFICATION ET DE GESTION DU SYSTEME EDUCATIF A TOUS LES NIVEAUX

- Activité 1 : Former des cadres moyens et supérieurs en planification et en gestion de l'éducation
- Activité 2 : Créer, restructurer ou renforcer les unités de planification, de gestion et de coordination de l'éducation
- Activité 3 : Mettre en place un système d'information de gestion de l'éducation
- Activité 4 : Créer des services de suivi et d'évaluation du système éducatif sur les plans pédagogique, administratif et financier et leur donner un statut , des moyens et des pouvoirs.

V. 4. LES ENSEIGNANTS

- Activité 1 : Former des enseignants pour tous les niveaux en qualité et en quantité suffisantes
- Activité 2 : Valoriser la carrière enseignante par l'amélioration du statut de l'enseignant et surtout par l'adoption de mesures incitatives susceptibles de rendre la fonction enseignante plus enviable pour éviter sa déconsidération persistante et une fuite des enseignants vers d'autres secteurs
- Activité 3 : Organiser la formation continue des enseignants à tous les niveaux
- Activité 4 : Créer et renforcer pour tous les niveaux d'éducation formel, non formel et informel des institutions de formation des formateurs en nombre suffisant, l'accent devant être mis d'urgence sur la formation des enseignants du secondaire
- Activité 5 : Mettre à la disposition de l'enseignant des moyens pédagogiques et didactiques nécessaires et suffisants en vue de lui faciliter l'accomplissement de sa tâche .

V. 5. DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

- Activité 1: Rénover et renforcer l'enseignement technique et professionnel formel et non formel
- Activité 2 : Augmenter le nombre de centres, d'écoles ou d'instituts d'enseignement technique et professionnel en tenant compte des besoins du marché de travail
- Activité 3 : Organiser d'urgence la formation des formateurs de l'enseignement technique et de la formation professionnelle
- Activité 4 : Disponibiliser des guides de l'enseignement technique et professionnel et inviter les industriels et les autres entrepreneurs à y investir
- Activité 5 : Mettre en place un organe de coordination et un cadre institutionnel et législatif de référence pour l'enseignement technique et la formation professionnelle

V . 6 . FORMATION DES CADRES SUPERIEURS POUR REpondre AUX BESOINS DE REHABILITATION ET DE RECONSTRUCTION

- Activité 1 : Identifier les besoins en cadres de conception et d'exécution dans tous les domaines de la vie socio - économique du pays
- Activité 2 : Elaborer les plans de formation en tenant compte des priorités et en assurer la réalisation
- Activité 3 : Réhabiliter les infrastructures et les équipements des institutions de formation supérieure existant et mettre en place de nouveaux, particulièrement dans les domaines techniques et professionnels
- Activité 4 : Promouvoir la recherche - développement et la créativité à travers les programmes de formation de l'enseignement supérieur et universitaire

V . 7 . DEVELOPPEMENT ET INTRODUCTION DE NOUVEAUX PROGRAMMES SCOLAIRES

- Activité 1 : Identifier les finalités et objectifs de l'éducation
- Activité 2 : Concevoir des programmes nouveaux et harmonisés à tous les niveaux en tenant compte aussi bien des souhaits et des besoins de la société rwandaise actuelle que des systèmes éducatifs d'origine de la population scolaire
- Activité 3 : Mobiliser les spécialistes de l'éducation et les enseignants qualifiés et expérimentés pour concevoir les programmes de différentes disciplines , confectionner les manuels scolaires et produire le matériel didactique nécessaire et suffisant
- Activité 4 : Rendre accessible les manuels scolaires et le matériel didactique aux enseignants et enseignés
- Activité 5 : Créer des centres d'éducation artistiques (conceratoires) ainsi qu'un Institut Supérieur des Beaux Arts.
- Activité 6 : Promouvoir l'éducation physique et sportive à tous les niveaux d'éducation.

V . 8 . PROGRAMME D' ACTIONS SPECIFIQUES POUR L'EDUCATION DES FILLES ET DES FEMMES

- Activité 1 : Etudier la situation et les besoins éducatifs des filles et des femmes
- Activité 2 : Augmenter le taux de scolarisation des filles à tous les niveaux et leur faciliter l'accès à toutes les filières
- Activité 3 : Promouvoir l'éducation pré- scolaire pour faciliter l'auto-formation des femmes et leur participation au développement

V . 9 . EDUCATION SPECIALE

- Activité 1 : Recenser les handicapés et étudier leurs besoins en éducation
- Activité 2 : Offrir des possibilités de formation aux handicapés qui doivent s'intégrer dans les centres et écoles existants
- Activité 3 : Organiser une formation de formateurs pour l'éducation spéciale
- Activité 4 : Créer des centres et écoles d'éducation spéciale

V . 10 . EDUCATION PERMANENTE

- Activité 1 : Sensibiliser la population rwandaise à la nécessité de l'éducation permanente à tous les niveaux
- Activité 2 : Créer des centres de formation permanente
- Activité 3 : Renforcer et rendre plus opérationnel les centres de formation de l'éducation permanente existants et en créer d'autres
- Activité 4 : Organiser des enseignements relatifs à l'éducation permanente et les adapter aux besoins réels des bénéficiaires
- Activité 5 : Reconnaître des acquis issus de la formation permanente, notamment par une certification et une retribution conséquente
- Activité 6 : Mettre en place des mécanismes d'entretien des acquis de la formation permanente

V . 11 . EDUCATION POPULAIRE

- Activité 1 : Combattre l'analphabétisme
- Activité 2 : Renforcer les connaissances de base de la population en matière de santé , d'hygiène , de nutrition , de planification familiale , de protection de l'environnement et de respect des droits de l'homme
- Activité 3 : Créer un *centre d'éducation pour la paix et la démocratie* en vue de promouvoir des valeurs positives de la culture rwandaise et sensibiliser toutes les couches de la population aux valeurs de paix d'unité , de tolérance , de solidarité , de justice sociale , de démocratie , de respect d'autrui et du bien commun

- Activité 4 : Identifier , recruter et former un personnel d'encadrement qualifié
- Activité 5 : Organiser une formation d'animateurs culturels et artistiques et d'animateurs spécialisés en droit de l'homme , appelés à intervenir dans le système éducatif à tous les niveaux formel , non formel et informel
- Activité 6 : Créer une unité de coordination et de concertation entre les intervenants en matière d'éducation populaire
- Activité 7 : Organiser des sessions de formation de courtes durée pour les agents des entreprises de presse et pour les encadreurs agricoles
- Activité 8 : Mettre en place des mécanismes d'information et de formation permettant à la population de découvrir et de comprendre la richesse du Rwanda dans ses diverses dimensions (physiques , population culture et langues) en utilisant les moyens modernes de la communication (organisation de conférences , colloques , débats, saynètes , émissions radiodiffusées et télévisées, cinéma, affiches publicitaires, etc...) destinés à sensibiliser la population aux valeurs positives nationales et universelles .

CHAPITRE VI : MOYENS

- Soumettre ces grandes orientations politiques et ces programmes à une expertise pour effectuer les études de faisabilité , voie incontournable pour mettre en évidence les moyens humains , matériels et financiers nécessaires à la réalisation de la politique et la planification de l'éducation adoptée par la Conférence du 24 au 27 avril 1995 .

Fait à Kigali , le 16 Décembre 1995

COMPTE RENDU DU SEMINAIRE TENU AU CENTRE CHRISTUS
DU 12 AU 16 DECEMBRE 1995 .

Etaient présents :

- | | |
|---------------------------------|--|
| 1 . MUTAKE Tharcisse | : Directeur de Cabinet au MINESUPRES
(Président) |
| 2 . HABUFITE Pascal | : Directeur Général au MINEPRISEC
(Vice - Président) |
| 3 . MURENGEZI André | : Cadre à la Division Planification et Carte
Scolaire (Rapporteur) |
| 4 . NDAYAMBAJE J. Damascène | : Doyen de la Faculté Sciences de l'Education
à l'UNR |
| 5 . Professeur RWIGAMBA BARINDA | : Professeur à l'UNR |
| 6 . MUKIMBIRI Jean | : Directeur de la Culture au MINESUPRES |
| 7 . MUNYAKAYANZA Eugène | : Directeur de l'Enseignement Secondaire
au MINEPRISEC |
| 8 . RUBAYIZA Didace | : Chef de Division au Bureau pédagogique de
l'Enseignement secondaire |
| 9 . KARANGWA Protais | : Cadre à la Direction de l'Enseignement
Supérieur au MINESUPRES |
| 10 . RYAMUHENGA Emmanuel | : Cadre à la Direction de la Culture au
MINESUPRES |

ORDRE DU JOUR : Elaboration d'une plaquette sur la politique et la planification de l'éducation au Rwanda

Au cours de ce séminaire , les représentants du Ministère de l'Enseignement Supérieur , de la Recherche et de la Culture et ceux du Ministère de l'enseignement Primaire et Secondaire avaient un document de travail (Conférence sur la politique et la planification de l'éducation) à partir duquel ils devaient élaborer une plaquette . Celle - ci a six chapitres :

Chapitre I : Problématique

Au niveau de la problématique , il a été constaté que l'échec du système éducatif Rwandais est dû à plusieurs facteurs relatifs aux programmes d'enseignement, aux méthodes d'enseignement , au contenu , aux objectifs poursuivis....

Chapitre II : Les grandes orientations politiques en matière d'éducation

Au cours du débat , les participants ont été unanimes que la politique éducative s'oriente vers l'homme dont la société rwandaise a besoin .

Chapitre III : Stratégies

Les stratégies ont été arrêtées en fonction des problèmes présents au niveau de chaque type d'éducation (formelle , non formelle et informelle) . Les participants ont eu des difficultés à déterminer la langue d'enseignement et les langues à enseigner pour tous les niveaux d'enseignement, surtout que le multilinguisme s'avère nécessaire aujourd'hui . C'est ainsi qu'après différentes interventions , ils ont déterminé la place du Kinyarwanda , du Français , de l'Anglais et d'autres langues aux différents niveaux de l'enseignement .

Chapitre IV : Les programmes prioritaires et les acteurs

Tout en reconnaissant que le gouvernement Rwandais dispose de moyens financiers limités , les programmes prioritaires présentés dans le rapport méritent une attention particulière pour atteindre les objectifs des différents types d'éducation (formelle , non informelle et informelle)

Chapitre V et VI : Les activités et les moyens

Les activités ont été élaborées en fonction des différents programmes prioritaires . Il a été constaté que la réalisation de ces activités dépendra en grande partie de l'engagement de la population rwandaise . Celle- ci devrait donc être informée de la pertinence de cette plaquette pour qu'elle puisse marquer son avis et annoncer sa contribution à la réalisation de la politique nationale en matière d'éducation. Quant aux moyens à mobiliser pour réaliser ces grandes orientations politiques et ces programmes de l'éducation au Rwanda, une commission technique spécialisée devrait être rapidement mise sur pied pour en évaluer les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires.

Fait à Kigali, le 22/12/1995

Le Président,
MUTAKE Tharcisse
Directeur de Cabinet au Ministère de
l'Enseignement Supérieur, de la Recherche
Scientifique et de la Culture.

Le Rapporteur,
MURENGEZI André
Cadre à la Division Planification et Carte
Scolaire au Ministère de l'Enseignement
Primaire et Secondaire.